

Délibération n°

**D\_2023\_10\_18\_67**

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 17
- Absents : 2
- Pouvoir : 1
- Suffrages exprimés :
  - \* pour : 18
  - \* contre : 0
  - \* abstention : 0

Date de la convocation :

11 octobre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MAIRIE DE SALES

### Séance du 18 octobre 2023

L'an **deux mil vingt-trois** et le **18 octobre** à **20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Fabienne BROISSAND, Mélanie CONSCIENCE, Hugues ALLARD, Marlène JACQUET, Remy BERTHOD-ONFROY, Estelle MARCHAIS, Viviane RABATEL, Guillaume MAGNIN, Serge RAVOIRE, Conseillers Municipaux

Absent ayant donné procuration : M. Samuel COTTEREAU à M. Jean-Luc FALGUERE

Absente excusée : Mme Valérie ROLLIER

Secrétaire de séance : Mme Mélanie CONSCIENCE

## OBJET – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

*Rapporteur : M. Roger CHARVIER, adjoint en charge de l'urbanisme et des bâtiments*

La commune accueille deux chouettes l'Effraie des Clochers et la Chevêche d'Athéna. L'association LPO intervient régulièrement sur la commune pour les observer et œuvrer à leur protection. Un événement scientifique « Chouettes rencontres 2024 » est organisé sur le département. Ces 16e rencontres du réseau francophone Chevêche-Effraie comprendront un colloque scientifique, des sorties et conférences pour le grand public, ainsi que des interventions en milieu scolaire. Les nombreux rendez-vous se dérouleront tout au long du mois d'avril 2024 sur le département et notamment les 27 et 28 à Chavanod à proximité d'Annecy.

La Chevêche d'Athéna et l'Effraie des clochers, espèces emblématiques de la campagne française, toutes deux menacées, méritent un approfondissement des connaissances scientifiques afin d'améliorer les actions de conservation en leur faveur.

L'ambition de cette association est de créer un temps fort de partage et de mobilisation qui enrichira les pratiques des acteurs de protection de la biodiversité pour les années à venir.

Pour cela, il sollicite une aide de la commune à hauteur de 300 €.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 300 € au profit de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser ladite subvention.

Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sâles, le 20/10/2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



La Secrétaire de séance

Mme Mélanie CONSCIENCE

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name of the secretary of the meeting, Mme Mélanie Conscience.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 25/10/23

Et de la publication le : 26/10/23